

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Esclavage-une-histoire-au-present>



école & société

Esclavage : une histoire au présent

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Depuis 1949, le 2 décembre est la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage. Rappelons que cette interdiction est ancrée dans l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

L'esclavage a été aboli en 1848 en France. Toute une partie de notre histoire y est associée et enseignée. Malgré cela, des progrès restent à accomplir notamment dans les départements d'outre-mer où les manuels n'expliquent pas assez l'histoire de la population.

Mais l'esclavage se conjugue aussi au présent. Aujourd'hui, ce sont plus de 40 millions de personnes qui subissent encore une forme d'esclavage dans le monde. Elles sont des milliers en France. Dans 72 % des cas ce sont des femmes ou des filles. Ce sont aussi généralement des étrangers et/ou des mineurs qui sont exploités sous forme de travail domestique ou industriel, de délinquance forcée ou d'exploitation sexuelle.

De nombreuses associations luttent contre cet esclavage moderne, notamment pour rendre visible l'invisible et aider les victimes.

Pour le SE-Unsa, cette Journée internationale de l'abolition de l'esclavage met en avant les valeurs universelles que nous portons, notamment l'égalité des êtres humains : un principe contenu dans le premier article du Code de l'éducation.